

TRY  
**BLACK HORSE**  
ALE  
100 Years of Brewing  
Experience behind it

**Le Monde  
Ouvrier**



**The Labor  
World**

DRINK  
**DOW'S ALE**  
Standard of Strength  
and Quality

Rédaction: 11, rue Saint-Paul Ouest

"INSTRUIRE ET AMELIORER"

Téléphone: Lancaster 5361

## Réminiscences d'élections

Nous avons un nouveau gouvernement à Ottawa. l'hon. Mackenzie King s'est entouré de la crème de la crème de nos hommes politiques, citons parmi nos représentants canadiens-français les hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice; P.-J.-A. Cardin, ministre des travaux publics; Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat; J.-E. Michaud, du Nouveau-Brunswick, ministre des pêcheries; le sénateur Raoul Dandurand, ministre sans portefeuille; de plus, le Québec comptera les hon. C.-A. Dunning, ministre des finances, et C.-G. Power, ministre des pensions et de la santé; nous ne pourrions demander ni plus, ni mieux; la plupart de ces ministres sont des parlementaires d'expérience, jouissant de la confiance et de l'estime de la population.

Le nouveau ministre du Travail est un jeune, l'hon. Norman Rogers, l'ancien secrétaire de l'hon. Mackenzie King, professeur de sciences politiques à l'université Queen's et ancien boursier Rhodes. Les ouvriers peuvent donc être assurés qu'ils trouveront en lui un homme qui connaît leurs besoins, un expert en matière de législation sociale, qui décidera en toute connaissance de cause du sort de toutes les mesures sociales adoptées au cours de la dernière session, telle que la semaine de 48 heures, salaire minimum, assurance de chômage et de pensions, qui sont actuellement lettre morte, dû au fait qu'aucun organisme n'a été créé pour sa mise en vigueur.

Nos plus sincères félicitations au premier ministre pour le choix judicieux qu'il a fait en choisissant l'hon. M. Rogers pour administrer le ministère du Travail et nos plus sincères vœux de succès à celui-ci.

Il faut reconnaître que la législation sociale est, plus que jamais, de toute première importance et qu'il est impératif qu'un érudit en la matière en ait charge, nous vivons dans des temps difficiles, il faut mettre fin à la plaie du chômage, mais comment? Ce sera une partie de la tâche ingrate du nouveau ministre du Travail et il est du devoir du Travail organisé de le seconder. Ne critiquons pas si, du jour au lendemain, il ne règle pas les problèmes épineux auxquels il a à faire face, donnons-lui tout notre appui, car il en aura besoin, pour mettre à la raison ceux pour qui toute législation sociale est presque un crime et qui soulèvent mer et monde pour la bloquer ou en nullifier les effets.

\* \* \*

L'électorat canadien a établi un record dans le nombre de votes donnés lors des dernières élections, celui-ci a été de 4,022,567, soit deux cent mille de plus qu'en 1930.

Il est intéressant de noter comment ces quatre millions de votes se sont répartis:

Les libéraux ont obtenu .....	1,877,460 votes
Les conservateurs .....	1,222,250 "
Le parti Stevens .....	373,479 "
La C. C. F. ....	337,832 "
Le Crédit Social .....	137,493 "
Les autres groupes combinés .....	74,053 "

Si ces élections avaient été tenues sous le système de la représentation proportionnelle et que chaque parti avait obtenu le même nombre de votes, le nombre des sièges détenus par chacun d'eux aurait été bien différent de celui qu'ils détiennent, comme on peut s'en rendre compte par le tableau suivant:

	Nombre de sièges (Système uninominal)	Nombre de sièges (Représentation proportionnelle)
Libéraux .....	170	115
Conservateurs .....	42	74
Reconstruction (Stevens) ..	1	23
C. C. F. ....	10	20
Crédit Social .....	17	8
	240	240

Il reste un écart de 5 sièges qui se répartiraient entre tous les autres groupes d'indépendants, etc.

Les libéraux avaient obtenu, en 1930, un total de 1,714,860 votes; en 1935, ils en obtenaient 1,877,460, soit 162,600 votes de plus. Avec ce revirement, ils détiennent le pouvoir avec plus de 100 sièges de majorité; tandis que les conservateurs obtenaient 1,909,955 votes, en 1930, et 1,222,250, en 1935, soit une perte totale de 687,705 votes; ils avaient, en 1930, une majorité de 30 sièges quoiqu'ils avaient obtenu alors 195,095 votes de plus que les libéraux.

Il faut donc admettre que, sous le système uninominal actuel, un déplacement de quelques votes dans chacune des 245 circonscriptions électorales, peut transformer du tout au tout la force numérique des partis au Parlement. Est-ce bien logique? Est-ce juste? On remarquera que même sous la représentation proportionnelle, on ne pourra faire voter un électeur pour le total de la députation (soit 245), et que partant on n'obtiendra pas une répartition exacte dans la représentation de chaque parti d'après sa force numérique totale, c'est évident, et ce n'est certes pas notre intention, mais nous estimons qu'il y a un juste milieu; on pourrait, par exemple, faire voter les électeurs de l'île de Montréal pour une liste de 10 ou 12 candidats; cela donnerait plus de satisfaction à un grand nombre d'électeurs qui, dans leur opinion, perdent leur vote à chaque élection.

Prenez un libéral qui réside dans une circonscription dont l'énorme majorité est conservatrice: élection après élection, il va déposer son bulletin de vote, sachant d'avance que son candidat est battu. Quel effet physiologique cela a-t-il sur lui? Il finit par se dire: "pourquoi me déranger puisque mon homme est battu?"; à moins d'être un convaincu, petit à petit, il se désintéresse de la chose publique. Le même raisonnement s'applique au cas inverse. Tandis que si le même électeur pouvait voter pour la liste complète des candidats de son parti, son vote compterait dans le résultat final.

Ne vous semble-t-il pas qu'il y a quelque chose de boiteux dans notre système électoral?

SOCIUS.

## La fréquentation scolaire

Dans la grande majorité des Etats où existent des lois rendant la scolarité obligatoire, les enfants sont tenus d'aller à l'école au moins jusqu'à 14 ans.

C'est ce qui ressort d'une étude du Bureau international du Travail sur la réglementation du travail des enfants et des jeunes gens, et notamment sur l'âge minimum d'admission au travail dans l'industrie, l'agriculture, la marine marchande, le commerce, les bureaux et autres professions — question qui est, de toute évidence, étroitement liée à celle de l'âge scolaire.

A l'heure actuelle, sur 45 pays considérés, dix seulement ont des législations nationales fixant à moins de 14 ans la limite de l'instruction obligatoire.

Ce sont: l'Albanie, la France, le Luxembourg, le Panama, où la fréquentation scolaire est rendue obligatoire jusqu'à 13 ans; l'Espagne, la Grèce, la Hongrie, le Portugal, l'Italie, où elle va jusqu'à 12 ans; la Yougoslavie, jusqu'à 10 ans.

L'âge de 14 ans est la règle en Allemagne, en Australie, en Autriche, en Belgique, au Brésil, en Bulgarie, au Danemark, dans la République Dominicaine, en Estonie, en Finlande, en Grande-Bretagne, au Guatemala, à Haïti, dans l'Etat libre d'Irlande, au Japon, en Lettonie, au Nicaragua, en Nouvelle-Zélande, au Paraguay, aux Pays-Bas, en Pologne, en Roumanie, au Siam, en Suède, en Tchécoslovaquie, en Uruguay, au Venezuela.

En Suisse, c'est 14 ou 15 ans, suivant les cantons.

Au Canada, 3 provinces ont la scolarité obligatoire jusqu'à 15 ans, 4 jusqu'à 14 ans, une jusqu'à 13 ans et une jusqu'à 12 ans.

### LE VICE INITIAL DE LA LOI DES CONVENTIONS COLLECTIVES

M. Alfred Charpentier, président général de la Confédération des Travailleurs catholiques, fait remarquer que les unions ouvrières incorporées et les associations non-incorporées (c'est-à-dire les unions internationales) sont sur un même pied d'égalité devant la loi de l'extension juridique des contrats collectifs de travail.

"Louons hautement", dit-il, "cette législation pour ses bienfaits. Depuis un an qu'elle existe, elle a fait naître de nombreux syndicats; elle a rapproché grand nombre de patrons de leurs ouvriers et provoqué la signature de près de 50 conventions collectives dans diverses industries et métiers. Cependant une importante lacune subsiste, malgré l'excellence d'un récent amendement qui restreint aux associations ouvrières *bona fide* la faculté de négocier des ententes collectives. C'est que la loi de l'extension des conventions collectives ne met pas moins sur un pied d'égalité devant le ministre du Travail, devant le pouvoir civil même, les associations ouvrières incorporées, comme celles qui ne le sont pas (les unions internationales). Les associations non incorporées ont le même droit de contracter que les associations incorporées, les associations non incorporées ont le droit d'être écoutées par le ministre du Travail, par le lieutenant-gouverneur en conseil lui-même; dans les comités paritaires, qui sont des corporations juridiques, les représentants des associations non incorporées ont le même droit de poursuite que les représentants des associations incorporées; et, qui pis est, lorsque dans une industrie une association non incorporée, ayant la majorité des ouvriers de ladite industrie, fait généraliser une convention collective, la même association non incorporée assujettit par le fait même à sa convention les membres de l'organisation incorporée, s'il s'en trouve une dans l'industrie concernée, et le même fait se répète au sein du comité paritaire de la même industrie.

"Il nous incombe de protester contre ce vice initial de la loi des conventions collectives. S'il est toléré en tant soit peu longtemps, il est à craindre que cette loi organique, car c'en est une, n'atteigne son

Au Chili, au Honduras, en Norvège, en U.R.S.S., l'obligation va jusqu'à 15 ans. Il en est de même dans deux Etats de l'Union Sud-Africaine (enfants européens seulement): le Natal et le Transvaal. Elle va jusqu'à 18 ans dans les deux autres Etats de cette Union: la Colonie du Cap et l'Etat libre d'Orange.

Enfin, aux Etats-Unis, les lois sur la scolarité obligatoire de la plupart des Etats exigent que les enfants fréquentent l'école jusqu'à 16 ans, en leur laissant toutefois la faculté de la quitter à 14 ans, s'ils ont atteint le niveau d'instruction requis. En pareil cas, la loi ne libère généralement les enfants de l'obligation scolaire que s'ils doivent prendre un emploi. La réglementation instituée par les codes industriels a eu, d'ailleurs, des répercussions étendues sur la fréquentation scolaire, car elle a virtuellement élevé à 16 ans l'âge d'admission au travail à horaire complet.

Sur le plan international, on sait que quatre conventions, adoptées en 1919, 1920, 1921 et 1923, ont fixé à 14 ans l'âge minimum d'admission au travail, respectivement dans l'industrie, le travail maritime, l'agriculture et les travaux non-industriels. La Conférence internationale du Travail, dans sa session de juin dernier, après avoir examiné le grave problème du chômage des jeunes, a recommandé aux Etats de porter à 15 ans l'âge minimum de scolarité obligatoire et l'âge minimum d'admission au travail, et elle a invité le Conseil d'administration du Bureau international du Travail à examiner l'opportunité d'une révision, dans ce sens, des conventions ci-dessus. Le Conseil s'occupera de cette question au cours de la session qu'il tiendra à Genève du 24 au 26 octobre courant.

*but qui est d'organiser graduellement la profession dans ses cadres corporatifs, en développant une jurisprudence spéciale et en DONNANT LIEU A UNE MAGISTRATURE DE TRAVAIL."*

— Passez-vous ça entre les dents, ouvriers internationaux non incorporés!

### LE SECOURS DIRECT LA CAUSE DES BAS SALAIRES

M. Alphéus Mathieu, membre de la Commission du Chômage, était l'hôte d'honneur du Conseil central des syndicats catholiques de Montréal, et fut le principal orateur à l'assemblée de ce Conseil, sous la présidence de M. Philippe Girard.

M. Alphéus Mathieu, au cours de ses remarques, déclara que le secours direct retarde le rétablissement de nos conditions économiques, par le fait qu'il accentue la chute des salaires. "Les employeurs", a-t-il dit, "profitent du secours direct pour ne pas payer de raisonnables salaires."

M. Mathieu cita plusieurs cas de l'effroyable décadence des salaires due à l'introduction du secours direct. "Une jeune fille", dit-il, "qui gagnait \$18.00 par semaine, il y a trois ans, reçoit aujourd'hui pour le même travail \$5.50."

Un cas très fréquent se présente, c'est que des employeurs ne veulent pas payer aux ouvriers les salaires garantis par les contrats collectifs de travail. Lorsque les ouvriers refusent de travailler pour un salaire moindre, les patrons font une déclaration à la commission que l'ouvrier refuse de prendre de l'emploi. Le travailleur, déclara M. Mathieu, "n'a pas le droit de prendre de l'ouvrage à un taux inférieur à celui fixé par la loi, et jamais la Commission ne refusera du secours à l'ouvrier qui n'aura pas voulu travailler pour un salaire de famine, ou un salaire plus bas que le taux légal."

### BOYCOTT ITALIEN EN FRANCE

Paris, France. — La Fédération des Travailleurs du Port, le 27 octobre, a demandé à ses membres de refuser de charger ou de décharger les navires italiens, pour protester contre la conquête de l'Ethiopie par les armées italiennes.

# Ce qui se passe dans nos unions

## OUVRIERS DU CIGARE

Les ouvriers et les ouvrières de l'industrie du cigare assistaient nombreux à une grande assemblée, hier soir, au Monument National, sous les auspices de l'Union internationale des Cigariers, local 58. A cette assemblée, l'hon. M. Arcand, ministre du Travail, traita des multiples avantages que les ouvriers de cette industrie pourraient retirer d'un contrat collectif de travail légalisé en vertu de la Loi de l'extension juridique des conventions collectives de travail. Par un tel contrat, en effet, on peut réglementer les conditions de travail, les heures de travail et les salaires, ce qui devient intéressant pour les ouvriers et ouvrières du cigare, car ce n'est un secret pour personne que les conditions actuelles sont les plus lamentables qui se puissent imaginer.

Le comité d'organisation de cette assemblée se dit satisfait de l'assistance à cette réunion et augure des succès bien mérités pour l'organisation en cours.

## UN ANNIVERSAIRE POUR NOS TYPOGRAPHES

C'est décidé! L'Union typographique Jacques-Cartier No 145 va célébrer, solennellement et gaiement, le 65e anniversaire de sa fondation. Plusieurs se rappellent toujours la brillante fête par laquelle cette union a célébré ses noces de diamant, il y a exactement cinq ans; rien ne manquait à la fête; rien ne manquait au festin.

Cette année, l'Union typographique Jacques-Cartier célébrera de manière différente, mais tout aussi brillante, son 65e anniversaire. Cette fête aura lieu, le 23 novembre prochain, à l'hôtel Windsor. Bien que le programme des réjouissances ne soit pas encore complètement terminé, il est décidé qu'il y aura un grand bal suivi d'un goûter, dans l'une des plus avenantes salles de ce grand hôtel. La soirée commencera à 8 heures.

Le comité qui a charge d'organiser cette fête du 65e anniversaire de fondation de notre populaire union des typographes canadiens-français est ainsi composé: MM. J.-W. Blaquière, président de l'Union et Henri Richard, secrétaire-trésorier, membres *ex-officio*; Gérald Lefebvre, président du comité; Roch Lefebvre, secrétaire, Lucien LeComte, Arthur Leclair et Albert Raymond.

## EUCHRE-BAL DES FACTEURS

L'Association Fédérée des Facteurs du Canada, Branche No 10, a donné hier soir son euchre et bal annuel, à l'Hôtel Mont-Royal. Ce fut un réel succès comme savent en remporter nos facteurs lorsqu'ils donnent une fête. Deux cent cinquante prix de présence furent distribués aux heureux gagnants du euchre; deux orchestres de danse accompagnèrent les pas mesurés des soubrettes et de leurs cavaliers.

## CHEZ LES CORDONNIERS

Le Local 249 de l'Union internationale des Cordonniers a tenu vendredi dernier une très nombreuse assemblée, sous la présidence du confrère O. Drolet, assisté des deux vice-présidents. Des communications très importantes ont été reçues et des questions d'actualité ont été discutées, entre autres l'étiquette de l'union qu'on désirerait voir demander par tous les ouvriers quand ils achètent des chaussures. Les délégués au Conseil des Métiers et du Travail ont fait un rapport très élaboré. L'agent d'affaires Chas. Mc Kercher, qui revient d'un voyage à Québec, au comité paritaire, a donné un rapport des délibérations de ce comité.

## DANS QUEBEC

Les ouvriers des unions affiliées au Conseil fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis feront de fortes instances auprès du gouvernement fédéral pour qu'un représentant ouvrier soit nommé membre de la commission du port de Québec. Cette demande a reçu l'approbation de tous les délégués au cours de l'assemblée régulière que présidait M. Omer Fleury.

La fameuse question du tarif des taxis est aussi revenue sur le tapis. Le Conseil fédéré s'est de nouveau prononcé en faveur des taux fixés de 35 sous pour les petites voitures et de 50 sous pour les grosses voitures. Les délégués se sont montrés absolument opposés aux taximètres.

## LES PLOMBIERS

L'Union internationale des Plombiers, Poseurs d'appareils de chauffage et Poseurs de machines à glace, local 144, de Montréal, étudie actuellement un projet de contrat collectif de travail, sous l'empire de la loi de l'extension juridique des conventions collectives de travail.

Ce projet de contrat a été soumis à une grande assemblée ouverte à tous les hommes du métier, mercredi soir, au No 415, rue Sainte-Catherine Est.

Cette Union locale tient ses assemblées les 2e et 4e mercredis du mois, à 8 heures du soir, au No 415, rue Sainte-Catherine E. l'emierdel

## WILLIAM GREEN REELU

La Fédération Américaine du Travail a réélu William Green comme président. C'est la onzième fois consécutive que M. Green est élu à ce poste.

Un petit groupe de la gauche a tenté sans succès de s'opposer à l'élection de Matthew Woll, troisième vice-président de la Fédération depuis 1919. Howard Lawrence, jeune délégué de Chicago, rompit le calme qui entoure généralement l'élection des officiers en se levant après la nomination de Woll, pour lui opposer Emil Costello, de Kenosh, Wisconsin. Un vote à main levée fut pris, Costello remportant 264 voix et Woll, 28,522.

## CHEZ LES BIJOUTIERS

Un profond malaise règne actuellement chez les employés horlogers, bijoutiers et orfèvres de Montréal, pour la raison suivante, laquelle a été exposée par le secrétaire du local international No 45 des employés de cette industrie, M. Barney Adler, à l'assemblée générale de ce local:

"Nous avons commencé un mouvement pour obtenir un contrat collectif de travail sous l'empire de la loi de l'extension juridique des conventions collectives", a déclaré M. Adler. "Or, pour conclure un contrat, la coopération des employeurs est essentiellement nécessaire, étant donné le fait qu'un contrat nécessite la collaboration de deux parties. Or, dans le but d'avoir cette collaboration de nos employeurs, nous en avons fait respectueusement la demande à plusieurs reprises à nos patrons et nous n'avons reçu aucune réponse. De plus, nous avons proposé la date du 10 octobre pour avoir une entrevue avec les représentants des employeurs et sans résultat. D'aucuns d'entre nous prétendent que les manufacturiers comptent arriver vers la fin de la saison occupée, vers le 15 novembre, pour rester définitivement sourds indéfiniment à nos justes réclamations. Qu'allons-nous faire? C'est à vous de le décider."

Le président de l'Union, M. Jos. Lachapelle, annonça que le secrétaire général de l'Union internationale des Horlogers et

Bijoutiers sera à Montréal pour voir à cette affaire. Il ajouta que l'hon. M. Arcand, ministre du Travail, a été entrevu et qu'il a promis de se mettre en communication immédiatement avec les manufacturiers pour régler ce cas.

## UN RALLIEMENT DES OUVRIERS

Depuis quelque temps déjà, M. Jos. Pelletier, organisateur des unions internationales de Montréal, travaille avec un zèle soutenu à la fondation d'un autre organisme ouvrier, celui des ouvriers travaillant les sacoques et autres articles de fantaisie en cuir pour dames.

Les conditions de travail, des heures de travail et de salaires sont insupportables, comme il a été démontré au cours de quelques réunions précédentes et c'est justement pour faire mieux connaître les souffrances morales et physiques de cette industrie, qu'une grande assemblée fut tenue mercredi dernier, pour tous les ouvriers de cette industrie, au No 362, rue Dorchester ouest, sous les auspices du Conseil des Métiers et du Travail.

Les orateurs présents n'ont pas manqué d'intéresser l'assistance qui se pressait dans la salle, tous les ouvriers étant invités.

Avis est par les présentes donné que Dame Dora Gustiana, demeurant au numéro 2551 Avenue Madison, dans la Cité de Montréal, district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un Bill de Divorce de son mari, Frank Leslie York, vendeur, de la Cité de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère.

DORA L. YORK,  
Requérante.

CRANKSHAW, CRANKSHAW  
GABOURY & ALMOND,  
Procureurs de la Requérante.

Daté à Montréal, Province de Québec, le  
10me jour d'octobre 1935. 12-40

## Demandez l'étiquette de l'Union sur toutes vos marchandises

### Always demand the Union Label -- It pays

Reproduction des marques syndicales, cartes d'ateliers, boutons et insignes de travail qui désignent l'affiliation aux unions internationales affiliées à la Fédération Américaine du Travail. Union Labels, Shop Cards, Working Buttons and Emblems used to designate membership in the affiliated National and International Unions with the American Federation of Labor.

The image displays a wide variety of union labels and emblems, including:
 

- Labels for different trades: Tailors, Shoemakers, Paper Makers, Metal Workers, etc.
- Emblems of various unions: International Union of Brick and Clay Workers, Amalgamated Union of Labels, etc.
- Shop cards and membership cards for organizations like the Union Market and Union House.
- Labels for specific products or services, such as 'UNION MADE' and 'REGISTERED'.
- Emblems of the American Federation of Labor and other international unions.

# Wage Schedule of the City of Montreal

We are receiving from time to time telephone messages inquiring about the wage schedule of the City of Montreal, which proves that the workers become interested in their own affairs. We are sure they will appreciate the fact that we are publishing said list of wages.

Extract from the minutes of a meeting of the Executive Committee of the City of Montreal, held on the 19th June, 1935.

IT WAS

RESOLVED:—To establish the following schedule of wages for different trades, such schedule to form part of all contracts to be awarded by the City, namely:—

Trades	Per hour
Asbestos and insulators	\$0.60
Brakes adjusters	.60
Sweepers and gully men	.40
Bricklayers	.70
Quarrymen	.50
Brushers	.40
Buildings Caulkers	.45
Powdermen	.50
Drillers	.40
Carters (double)	.85
Chauffeurs (autos and trucks)	.45
Carters (single)	.55
Chauffeurs on flushers	.47
Stokers and oilers	.40
or \$4.00 per day of 12 hours.	
Wheelwrights	.60
Carriage makers	.60
Boiler makers	.60
Furnace men	.30
Elevators constructors	.75
Elevators constructors (helpers)	.55
Roofers (slates and tiles)	.60
Roofers (composition)	.45
Roofers (gravel)	.50
Autos body workers	.60
Electricians	.65
Pattern makers	.62
Scrub women	.35
Tinsmith	.60
Sheet metal worker (ornamental)	.60
Blacksmith (assemblers)	.60
Blacksmith (helpers)	.45
Finishers (asphalt)	.55
Finishers (cement)	.50
Watchmen	.25
or \$2.75 per day of 12 hours.	
Scrubbers	.40
Trenchmen	.42
Tool makers	.65
Enginemen, hoisting	.55
Enginemen, steam rollers	.60

Enginemen, gazoline rollers	.55
Enginemen, gazoline mixers	.45
Enginemen, steam mixers	.50
Engineer mechanics	.60
Engineers on steam machines	.60
Enginemen, compressors	.45
Firemen, construction	.45
Engineers on gazoline machines	.45
Enginemen, shovel (steam, gas or electric)	.75
Gardeners (florists)	.50
Other gardeners	.35
Laborers (non-qualified men)	.35
Lathers (wood)	.55
Lathers (metal)	.65
Machinists	.60
Machinists (helpers)	.45
Stone masons	.70
Mechanics (autos)	.60
Mechanics (autos) helpers, oilers	.45
Millwrights	.55
Carpenters, joiners, floor layers and erectors of windows, sash, screens (wood or metal) and steel partitions also weather strippers..	.60
Concrete forms, shop or job	.60
Levellers, asphalt and cement	.45
Pavers	.55
Painters, spray men, floor finishers, glaziers, decorators, paper hangers	.60
Plasterers	.70
Plumbers	.65
Marble polishers	.45
Curb stone setters	.50
Forms setters	.40
Cement step setters	.40
Marble setters	.70
Tile setters	.65
Terrazzo setters	.55
Hod carriers	.40
Steamfitters	.65
Rakers, asphalt and cement	.60
Upholsterers	.60
Welders, torch or electric	.60
Wood lathe hand	.60
Stone cutters	.50
Granite cutters	.50
Tempers, asphalt and cement	.50
Iron Workers in all branches	.60
Iron workers (erectors)	.60
Iron workers (erector helpers)	.50
Stationary engineers	.55
Joint pointers	.60
Iron workers (ornamental)	.60
Bronze workers, etc.	.60
Bronze workers (helpers)	.50
Iron workers (reinforcing), foremen	.65
Iron workers (reinforcing), (helpers)	.35
Vulcanizers	.50

(Certified)

J. ETIENNE GAUTHIER,  
City Clerk.

## National or International

There seems to be much difficulty in the minds of many people to grasp the fact that Internationalism is of more value to them than Nationalism; therefore, may we attempt to show some of the advantages? The logical reason for relations between nations (Internationalism) is, of course, for better understanding and mutual helpfulness by means of co-operation, interchange of ideas and a knowledge of each other's characteristics and temperament. This may be brought about by visits to other countries, thus getting into direct touch with individuals, or by an exchange of literature, thus partaking of each other's thoughts as expressed by the written or printed word. Many examples might be given of mutual advantage. For instance, the many Fraternal organizations which function both here and in the United States (Elks, Shriners, Knights of Pythias, Moose, etc.), organizations which, by co-operation, build up large memberships, and by subscriptions and dues, accumulate large funds, which are used for the alleviation of suffering in times of sickness and mortuary benefits in case of death, organizations banded together for mutual help and succour in times of distress. Then there are the Social and Business clubs (Lions, Rotary, Kiwanis, etc.) intermingling on both sides of the border, internationally, for mutual advancement and better understanding; and, again, the relations between this country and the United States, which have been of such a friendly character that no sanguinary strife has occurred and no forts, guns or militia have been necessary to patrol or protect the imaginary line which divides the two countries. In the face of the foregoing advantages, it is difficult to understand the shortsightedness of those who claim that, by thus joining forces with another country, they become subject to foreign domination. The ex-members of the International Typographical Union — who seceded at one time or another and, in fact all the members of dual organizations in Canada — make this claim of domination one of the reasons for going National, but, when the facts of the situation are revealed, they show the falseness of such an excuse, for, during the past 15 or 20 years, the International Typographical Union has provided the Canadian membership with millions of dollars MORE than they have RECEIVED from this side of the border. This, surely, is co-operation which all should be able to understand: Co-operation to uplift the cause of humanity, so that men, women and children may live in greater comfort, and that the span of life may be lengthened and greater opportunities for recreation and leisure be enjoyed. Is not this real brotherhood? or is it domination? If domination, no doubt there are many thousands in this country who would like to partake of this kind of domination in an ever-increasing measure, and, judging by the many unions of this city and province becoming Internationally affiliated, the public is becoming conscious of the many advantages to be obtained by an interchange of relationship between the nations, both through channels of Trades Unions and Fraternal organizations. It, therefore, behooves all men of goodwill to work together more intensely, in a spirit of co-operation, to further increase the benefits to humanity by closer contact with the people of all nations. — Winnipeg Typo News.



Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695.

*Cette Réelle Saveur de Hollande*

**FLACON "PLAT,"**

**85¢**

26 ONCES, \$1.90  
40 ONCES, \$2.65

**GIN**  
**d & KUYPER**  
EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

to send  
**MONEY**  
OR MERCHANDISE

to any part of the world...or to buy  
**TRAVELLERS' CHEQUES**  
*(the most convenient way to carry travel funds)*

call  
**CANADIAN PACIFIC EXPRESS COMPANY**

Agencies in all  
CANADIAN  
PACIFIC RAILWAY  
STATIONS

## Les réunions du Bureau International du Travail

L'activité de l'Organisation internationale du Travail au cours du mois d'octobre sera marquée par de nombreuses réunions.

Le 10, des experts du Comité pour la prévention des accidents du travail se sont réunis à Lucerne et s'occupèrent particulièrement des mesures à prendre pour la sécurité des travailleurs dans l'industrie du bâtiment, ainsi que dans l'emploi des meules artificielles, l'insulation des échelles, etc.

Le 14 octobre, à la Haye, eut lieu une conférence de représentants des services d'inspection du travail des pays de l'Europe occidentale. Elle discuta la question de l'organisation de l'inspection du travail dans les établissements industriels, y compris la collaboration entre les services d'inspection d'une part, et, d'autre part, les employeurs et les travailleurs.

Le 18 octobre, à Genève, la Commission des Charges sociales examina les monographies nationales préparées par le Bureau international du Travail pour une nouvelle édition de son ouvrage sur les "Services sociaux" (assurances, assistance, habitations à bon marché, allocations familiales, congés payés).

Le même jour, siégeait, à Genève également, le Comité que le Conseil d'administration du B. I. T. a chargé de lui présenter des propositions pour l'étude de la question des loisirs des travailleurs en liaison avec la réduction de la durée du travail.

Le 22 octobre, la Commission du Règlement examinera divers problèmes d'ordre juridique et de procédure.

Le Conseil d'administration du Bureau international du Travail lui-même se réunira à Genève le 23 octobre, ainsi que les 24, 25 et 26. Il aura devant lui un ordre du jour assez chargé, qui comporte, entre autres points, l'examen des suites à donner aux résolutions de la dernière Conférence internationale du Travail, notamment en ce qui concerne l'application de la "Semaine de 40 heures" à certaines industries. Le Conseil procédera également à l'élection de son bureau, dont le mandat, on le sait, est d'une année.

Les 28 et 29 octobre, toujours à Genève, siégera la Commission consultative des travailleurs intellectuels qui s'occupera du recrutement et du placement de ceux-ci, de l'égalité de traitement dans le domaine du travail intellectuel entre nationaux et étrangers, de la protection du titre et de l'organisation de la profession chez les architectes, du contrat collectif des journalistes, etc.

Enfin, du 28 au 30 octobre, le Comité d'Hygiène industrielle tiendra sa neuvième session, au cours de laquelle il examinera la possibilité d'étendre la liste des maladies professionnelles donnant droit à réparation en y ajoutant diverses affections. Il s'occupera, en outre, du travail dans les caissons à air comprimé, de l'étiquetage de produits toxiques, etc.

## Un congrès de secourisme

Le programme du premier congrès de secourisme à être tenu au Canada a été approuvé cette semaine par le comité exécutif de l'Association Ambulancière St. John réuni en assemblée à l'Hôtel Mont-Royal.

Ce congrès, qui aura lieu le samedi, 26 octobre prochain, sous les auspices du Conseil Provincial de Québec, s'ouvrira à 10 h. 30 de l'avant-midi. La session inaugurale comprendra une adresse de bienvenue par Son Honneur le Maire Camillien Houde et des discours par M. C.-G. Cowan, du Grand Prioré d'Ottawa, et par le Colonel Snell, d'Ottawa. Les gouvernements fédéral et provincial y auront leur représentant et les firmes importantes de la métropole y seront représentées par leurs officiers supérieurs.

A 11 h. 15, sera tenue l'assemblée générale annuelle du Conseil Provincial durant laquelle le Col. Arthur Gaboury, administrateur provincial, présentera son rapport pour l'année courante. Des communications seront faites aussi par les secrétaires des différents "Centres" de même que par les représentants des divisions, telles que Brigade Ambulancière, etc.

Le déjeuner sera tenu dans la Salle des Conventions de l'Hôtel Mont-Royal sous la présidence de M. J.-E. Macpherson, président du Conseil Provincial, et deux orateurs éminents y adresseront la parole.

Durant l'après-midi, les sessions seront consacrées au travail de secourisme qui sera

illustré par des démonstrations spéciales. Ces démonstrations seront données par les équipes de secouristes des firmes suivantes: Steel Co. of Canada, Canadian National Railways, Canadian Pacific Railway Co., Bell Telephone Co. of Canada, Northern Electric Co., et la Brigade Ambulancière St. John.

Deux ralliements auront lieu durant la soirée, un en français sous la présidence de M. L.-J.-L. Vallée, et l'autre en anglais auquel présidera M. S.-C. Holland. Des causeries seront prononcées à cette occasion et des démonstrations pratiques seront données par l'équipe des secouristes "Merchants Branch" de la Compagnie Dominion Textile, gagnante du trophée provincial. Des vues animées sur les premiers secours seront montrées à l'issue de ces ralliements.

Il fut décidé que tous les secouristes qui ont obtenu leur certificat durant les dernières dix années seront invités à prendre part à cette convention. On a communiqué aussi avec les industriels pour leur demander d'encourager leurs employés, particulièrement leurs secouristes, à participer au congrès.

Il y aura aussi comme complément à cette conférence une exhibition de nécessaires et trousse de premiers secours. Un étalage complet sera réservé pour exposer les divers trophées et coupes remportés par des équipes ou groupes de secouristes depuis l'organisation de l'Association dans le Québec.

### LE CONTRAT COLLECTIF

Le contrat collectif de travail — n'en déplaise à certains — c'est la Corporation qui renait: La Tour du Pin, si perspicace, ne s'y était point mépris.

Je voudrais attirer aujourd'hui l'attention des "Rénovateurs" (et, s'il se peut, de M. Pierre Laval, ex-ministre du Travail), sur la loi corporative ou précorporative, que l'Angleterre a promulguée sous le nom de "Cotton Manufacturing Industry, Temporary Provisions."

Nul n'ignore ou ne devrait ignorer, qu'à la différence des nôtres, les travailleurs anglais bénéficient, pour la plupart, du contrat collectif de travail; autrement dit, les conditions de travail sont "discutées" en Angleterre, alors qu'en France, elles sont "exécutées", selon le "bon plaisir" d'un patronat qui s'est arrogé, disait La Tour du Pin, "le droit de vie et de mort économique" sur le prolétariat.

En Angleterre, pourtant, sauf exception, la convention collective n'avait point force de loi; mais il fallait compter outre-Manche avec le prestige des Trades-Unions, l'opinion publique et la coutume du *gentleman's agreement*.

La crise, hélas! là comme ailleurs, a corrompu ces "bonnes coutumes du métier". C'est au point que dans l'industrie cotonnière certains patrons ne salueaient la

Commission mixte et le Conseil corporatif qu'à la façon dont Mussolini fait la révérence à Genève.

Chose curieuse, c'est le corps patronal, et *proprio motu*, qui réclama l'intervention de la loi. Mais voici mieux: la loi ne fit qu'entériner les dispositions librement élaborées par les syndicats patronaux et ouvriers! — *L'Illustration*.

### LA JOURNÉE DE TRAVAIL DE NOS CHAUFFEURS D'AUTOS

Afin d'éliminer un des plus graves dangers de la route, les directeurs de la Ligue de sécurité de la province de Québec ont présenté une requête aux autorités provinciales demandant qu'un contrôle étroit soit exercé sur les heures de travail des chauffeurs de camions et qu'on les limite à dix par jour.

Une enquête conduite par la ligue a révélé que les patrons de certains chauffeurs les forçaient à travailler de 16 à 22 heures consécutives. Ce qui est une pratique des plus dangereuses et est la cause de nombreux accidents.

La province d'Ontario conduit actuellement une active campagne contre les heures de travail excessives pour les chauffeurs, et les membres de la Ligue de sécurité demandent que nos autorités suivent leur exemple.

## LABOR DIRECTORY

**MONTREAL TRADES AND LABOR COUNCIL**—Meets every 1st and 3rd Thursday of each month at the Mount Royal Hotel. President, G. R. Brunet, 7 Craig Street East; Corresponding Secretary, Jos. Pelletier, 7 Craig Street East.

**ALLIED PRINTING TRADES COUNCIL**—To promote the interests of the Allied Union Label (which can be had in either the French or English language). The following organizations comprise Council: Typographical Union No. 176; Jacques-Cartier Typographical Union, No. 145; Printing Pressmen and Assistants' Union, No. 52; Bookbinders' Union, No. 91; Photo Engravers' Union, No. 9; Stereotypers and Electrotypers' Union, No. 33; Amalgamated Lithographers of America, No. 27. President, Joseph Pelletier; Vice-President, Walter Forrest; Recorder, A. F. Ricard; Secretary-Treasurer, James Phillip, Room 12, 408 St. James Street West. Executive: H. Pettit, J. A. Boller, John Moore. Auditors: J. A. Ricard, T. Niven, J. Kelly. Telephone: MARquette 7489. Council meets Second Tuesday of each month at 7 Craig Street East.

**UNION TYPOGRAPHIQUE JACQUES-CARTIER** No. 145. — Assemblée le 1er samedi du mois, à la salle de l'Union de Commerce, 1079, rue Berri. Président, J.-W. Blaquière, 1117, rue Christophe-Colomb, téléphone: CR. 3860; secrétaire-trésorier, Henri Richard, 3477, rue Cartier, téléphone: AMherst 7034.

**UNION INTERNATIONALE DES BARBIERS COIFFEURS D'AMÉRIQUE**, Local 455, de Montréal. — S'assemble tous les 2e et 4e lundis de chaque mois, au No 1182, boulevard Saint-Laurent, Monument National, salle No 15. Président, H. Lacombe; secrétaire-archiviste, L.-D. Bélanger; secrétaire-trésorier et agent d'affaires, A. Roy, 254, rue Sainte-Catherine Est.

**TYPOGRAPHICAL UNION No. 176** — Meets first Saturday of each month at Union Rooms, 408 St. James St. W. William Skanes, President, 5630 Waverley Street; James Phillip, Secretary-Treasurer, Room 12, 408 St. James Street West. Business hours: 9 a.m. to 5 p.m., Saturday, 9 a.m. to 1 p.m. Telephone: MARquette 7489.

**FRATERNITE UNIE DES CHARPENTIERS-MENUSIERS D'AMÉRIQUE**, Local 134. — Président, F. Doucet, 1909, rue Cartier; vice-président, H. Trotter, 2214, rue Panet, tél. FRontenac 1668; secrétaire-archiviste, Pierre Lefèvre, 5491, 12e Avenue, Rosemont; secrétaire-financier, Edouard Larose, 1278, rue Beaubien, tél. DOLLard 3288; secrétaire-trésorier, Ernest Tisdelle, 1316, rue Gifford. Le Local s'assemble tous les lundis soir, au Monument National, chambre 11.

## BUREAU DE PLACEMENT PROVINCIAL

Sous le contrôle du Gouvernement de la Province de Québec

JOSEPH AINEY, Surintendant Général

FRANCIS PAYETTE, Surintendant

Heures de bureau: 9 h. a.m. à 4½ h. p.m.

HOMMES: 90, rue Saint-Jacques Est

PLateau 6181 — Local 228

SECTION "COMMERCE ET BUREAU"

95, rue Notre-Dame Est

PLateau 6181 — Local 226

HOMMES: 6552, boulevard Saint-Laurent

CRessent 4758

FEMMES: 1419, rue Stanley

PLateau 8315 — 8317

FEMMES: 1560, rue Beaudry

CHerrier 3148

FEMMES: 6552, boulevard Saint-Laurent

DOLLard 1918

Nous plaçons gratuitement les hommes, femmes et jeunes gens. Nous offrons du travail aux Journaliers et Ouvriers appartenant à tous les corps de métiers: Dans les fabriques, les usines, les travaux de la construction ou de l'agriculture. Nous offrons des places dans les Hôtels, Restaurants, bonnes places pour domestiques, hommes et femmes. Ingénieurs, chauffeurs, débardeurs et terrassiers, commis et sténographes. Les propriétaires et les agents de chantiers sont tout spécialement invités à présenter leurs demandes au Bureau Provincial.

**FRATERNITE DES WAGONNIERS DE CHEMINS DE FER D'AMÉRIQUE**, LOGE SAINTE-MARIE No 234. — Assemblées régulières les 1er et 3e vendredis de chaque mois, dans la salle de l'Assistance Publique, rue Laguchetière Est. Président, L.-A. Beaudry, 1828, rue Désery; vice-président, H. Massé, 3870, rue Mentana; secrétaire-archiviste et correspondant, C. Miron, 5181, 7e Avenue, Rosemont; secrétaire-financier, R.-B. Lamarche, 4505, Delorimier, chambre 7; secrétaire-trésorier, A. Bertrand, 2345, Aylwin; guides: E. Deniger et A. Asselin; sentinelle, I. Côté; maître de cérémonies, Jos. Dufault; gardien, H. Joly. Comité local de protection: L.-A. Beaudry, président, tél. FRontenac 5894; Geo. Gauthier, secrétaire, 5468, 12e Avenue, Rosemont, tél. CLairval 1314W; C. Miron, tél. AM. 5223; H.-J. Limoges, 1464, Desjardins, tél. CLairval 7555; H. Vaillancourt, 2494, Rouen, tél. FRontenac 5590; R. Provost, 2089, Préfontaine, tél. FRontenac 1523.

**WOOD, WIRE & METAL LATHERS**, Local 315 of Montreal. — Meets every 2nd Wednesday at 1182 St. Lawrence Blvd. (Monument National), room 15. Frank Horan, Financial-Secretary, 3653 Park Avenue, Telephone: Harbour 4497.

**FRATERNITE UNIE DES PEINTRES-CORATEURS**, Local 349. — Assemblées tous les lundis, au No 1331, rue Sainte-Catherine Est. Président, E. Valiquette, 1980, Kent; vice-président, J. Boulet, 1465, Champlain; secrétaire-correspondant, Albert Renaud, 1130, William; secrétaire-financier, L.-P. Boisselle, 4621, Delorimier; trésorier, R. Robillard, 2306, Des Erables; conducteur, Art. Renaud, 387, Congrégation; gardien, J.-N. Desjardins, 1745, rue St-Denis; auditeurs: J. Chartrand, 4326, Delaroché; E. Desèves, 3825, Henri-Julien; A. Boismenu, 5124, De Gaspé.

**CHARPENTIERS - MENUSIERS**, Union locale No 1558, Malouneuve. — Assemblée tous les vendredis à 8 heures du soir, au No 1051, rue Letourneau (Temple des Buffalo). Président: J.-A. Chamberland, 1526, rue Saint-Germain; Vice-Président: Aram. Houle, 4596, rue Lafontaine; Secrétaire-Archiviste: Charles

Thibault, 2434, boulevard Pie IX; Secrétaire-Financier: J.E. Delisle, 5233, rue Bordeaux; Secrétaire-Trésorier: J.-W. Corbell, 2350, rue Lacordaire; Conducteur: Joseph Cournoyer, 2530, rue Chamby; Gardien: H. Léger, 2427, rue Bourbonnière.

**CONSEIL DE DISTRICT DES CHARPENTIERS - MENUSIERS D'AMÉRIQUE**. — Président, F. Larose; vice-président, E. Boucher; trésorier, E. Lanthier; secrétaire, Pierre Lefèvre; agents d'affaires: J. Shears et G. Houle. Les assemblées sont tenues tous les mercredis soirs à 8 heures, au Monument National, chambre 14, tél. LANcaster 5754.

**UNION DES RELIEURS**, Local 91. — Assemblée tous les 1er et 3e mercredis de chaque mois, à la salle de l'Union, 7, rue Craig Est, à 8 heures du soir. Président, J.-A. Julien; secrétaire-financier et agent d'affaires, Jos. Pelletier, 7, rue Craig Est, téléphone: LANcaster 2726.

**UNION INTERNATIONALE DES TAILLEURS DE PIERRE DE MONTREAL**. — Assemblées tous les 2e et 4e lundis de chaque mois, à 8 heures du soir, à la salle des Cordonniers, 1331, rue Sainte-Catherine Est. Président, A. Laurin, 7370, rue Drolet; secrétaire-correspondant, J.-L. Longpré, 2440, rue Sainte-Catherine Est.

**BOOT AND SHOE WORKERS' UNION**, No. 249. — S'assemble tous les vendredis du mois à 8 heures du soir, au No 1331, rue Sainte-Catherine Est. Président, O. Drolet; secrétaire-archiviste, N. Gervais; secrétaire-correspondant, A. Roy; comité exécutif: président, L. Thibault; secrétaire, N. Poirier; secrétaire-trésorier et agent d'affaires, Charles McKeercher, 1331, rue Sainte-Catherine Est. Le Local s'assemble tous les vendredis et l'Exécutif tous les mercredis.

### THEATRICAL FEDERATION OF MONTREAL AND VICINITY

**AMERICAN FEDERATION OF MUSICIANS**, Local No. 406 — Telephone: PLateau 3200. Stewart Dunlop, President; Edward Charrette, Secretary. Office address: Room 11, Mount Royal Hotel. Meets First Monday each month, 10 A.M., Mount Royal Hotel.

**THEATRICAL STAGE EMPLOYEES LOCAL UNION No. 56**. — Meets 11.30 P.M. Every 1st Tuesday each month at the Mount Royal Hotel. P. J. Ryan, President; F. W. Cooper, Secretary. Office address: Room No. 4, 1242 McGill College Avenue. Telephone: LANcaster 2753. P. O. Box 336, Station "B."

**MOVING PICTURE PROJECTIONISTS LOCAL UNION No. 262**. — P. J. Ryan, President; E. Lanay, Secretary. Office address: Room 32, Bank of Montreal Bldg., 1260 University St. Telephone: PLateau 5562. Meets Second Wednesday of each month at 11.30 P.M. in the Mount Royal Hotel.

DEMANDEZ

LA BIÈRE  
POPULAIRE

ASK FOR

THE POPULAR  
BEER

MOLSON

Brassée à Montréal

depuis

149 ANS

Brewed in Montreal

since

149 YEARS

## Responsibility for Unemployment

Those who own and control American industry are determined to achieve recovery for themselves, which means regaining normal business profits, without adopting the policies necessary to reemploy the jobless, now numbering 11,000,000, whom they prefer to have supported by Federal, State and local governments. This fact is strikingly visualized by the Executive Council of the American Federation of Labor in its report to the Federation's annual convention in Atlantic City.

Referring to increases in the worker's productivity resulting from the wholesale introduction of labor displacing machinery and processes during the depression, which competent authorities say have been so large that only 80 per cent of the workers employed in 1929 would now be required to operate industry at the 1929 peak, the Council said the unemployment problem "will never be solved until reduction in the hours of labor goes hand in hand with the introduction and development of machinery."

In emphasizing the fact their employers are exacting more output from employees per unit of time instead of reducing hours to provide work for the unemployed, the Council points out that "in manufacturing industries production in the first half of 1935 exceeded the last half of 1934 by 16.3 per cent, while employment was higher by only 5 per cent." Combining for comparison manufacturing and mining, production in the first six months of 1935 exceeded the first six months of 1934 by 4.7 per cent while employment was only 1.5 per cent higher.

These figures, the Council declares, make it clear that under the policy of those who own and control, "our great mining and manufacturing industries, which employ nearly one-third of all industrial and small-salaried workers, production is increasing more rapidly than employment."

To emphasize the statistical proof of this long continued lockout of millions of able-bodied persons the Council adds:

*"In the two years and three months since March, 1933, which was the bottom of depression both for business activity and employment, business activity has risen half-way back to normal but only 39 per cent of those laid off during depression have gone back to work. Of the 9,500,000 persons who lost their jobs during depression, only 3,700,000 had found work in industry up to June, 1935, and all these jobs were found before June, 1934. Business activity, on the other hand, has risen from a low point of 58.4 per cent of normal to 79.1 per cent of normal — a recovery of 50 per cent."*

To remedy this anti-social condition and permit both unemployed and employed workers to share adequately in business recovery the Council takes the logical position that labor's buying power must be increased by shortening hours to provide work for the jobless and raising wages. On this point the Council says:

*"This increased buying power must be made by reemploying the unemployed as well as by increasing the income of those already at work. With the gradual increase of production and the consequent reduction of unit overhead costs, and with the steady increase in productivity and consequent reduction of labor costs, increases in workers and in workers' share of total income will be possible without unduly burdening industry. This will not be accomplished, however, unless we have strong labor organizations to enable workers to secure their share of industry's earnings."*

To bring about compulsory reduction of hours to provide employment for millions of the unemployed, and thus increase the workers' buying power, the Council strongly urged the prompt enactment by Congress of the Black-Connery Thirty-Hour Bill which closes the channels of interstate commerce to commodities in the production of which labor is employed in excess of thirty hours per week. — *A. F. of L. Bulletin.*

## Labor Costs and Retail Prices

The policy of the Trades and Labor Congress of Canada that tariff protection should be dependent upon the payment of proper wages by protected industries became an issue in the recent Canadian elections, and thus served to emphasize the wide spreads between labor costs and retail prices.

On auditors' testimony, a cultivator offered farmers at \$113.50 represents a factory wage cost of \$4.44, while the labor cost of the materials of wood and iron may have not amounted to more than \$2.

Another thing brought out was the surprising number of manufactured articles and processed foodstuff of similar quality sold here at much higher prices than in the United States; this applies to products of American branch plants here of standards equal to the products of the parent plants. *Yet wages in Canada are mostly lower than in the United States, and hours longer.*

Since tariffs here are usually lower than the American tariff, the highly monopolist character of Canadian industries (one big concern, for instance, practically dominates the processing of livestock and another of vegetables), is no doubt the main reason why labor's share of the product has become so small.

It is not surprising that among the multitude of reform organizations which have come into being, is one with a mission to put capital on a fair wage. The present wages of capital, it declares, "are dishonest and immoral, if not illegal—an inordinate proportion of the wealth produced by organized society in Canada, a greater proportion than in any other country.... One capitalist already controls 22½ per cent of all accumulated wealth in Canada, and this man together with three others controls 75 per cent of it."

### PAY ENVELOPE GREAT ECONOMIC POWER

Labor Union members spend over 140 million dollars every week. This means that annually over seven billion dollars of union-earned money passes from the workers' pocket books into the channels of trade. If this vast sum were spent only for Union-made goods and Union services, it is difficult to estimate its benefits to Labor Unionism. We must arouse all Labor Union members and their sympathizers to this gigantic power which rests in their pay envelopes. If they should pledge that not a cent of this immense payroll would be spent unless the products bore the Union Label and the services were also Union, then Labor Unionism would come into its own and become the most powerful movement in our economic life.

About the year 1800, a Dr. William King

of Brighton, England, preached a gospel which still bears an authentic ring for reformers. "You are poor," he said in effect, "because you work for others and not for yourselves. True, you have no capital, but you have your purchasing power. Combine to purchase. Let the economies of combined buying accumulate as capital. Use that capital to establish your own workshop. So will you end the exploitation of labor which arises from ignorance."

What Dr. King said 135 years ago is just as true today. The Union workers can make their collective buying power as great an economic force as collective bargaining. Every Labor Unionist and the members of his family can become partners in the Union Label Movement without the outlay of one cent in cash. Before spending their Union-earned money, all that is necessary is to demand the Union Label, Shop Card and Button.

## Do Sanctions Mean War?

By W. SCHEVENELS

General Secretary, International Federation of Trade Unions

In the resolution passed at Geneva on September 6 the International Federation of Trade Unions and the Labor and Socialist International demanded from the League of Nations and all the governments guarantees of world peace, absolute respect for the covenant and the complete application of the obligations arising from it, including sanctions.

There can be no doubt as to the scope of this past part of the sentence, and Walter Citrine, president of the IFTU and general secretary of the British Trades Union Congress, clearly and explicitly expressed the feelings of the workers of the world when he declared at the recent Margate Congress that the working-class organizations of all countries demand the application of sanctions against the aggressor and violator of peace, and that sanctions might lead to war.

In some not always disinterested parts of the press, and in some quarters malicious attempts are being made to represent the international labor movement as demanding war and betraying its ideal of peace out of pure hatred for Fascism. Even some working-class circles, fortunately very few and far between, are showing a tendency to reproach the immense majority of the workers for their present attitude in the Italo-Abyssinian dispute, and to regard this as a denial of their pacifist mission.

This is a great mistake. There is no contradiction, either apparent or real, between the present position of the workers' organizations and their attitude in the past. It is wrong to say that the organized workers want war, just as it would be wrong to say that the public authorities are responsible for the fighting of their police against bandits. The internal peace of a country would not be safeguarded better if the police were prevented from using force against the violence of criminals.

What the workers of the world, in the international sphere, are unanimously demanding of all the nations is that they themselves shall respect the covenant, the guarantee of peace today and tomorrow, and shall see that it is restricted by other countries. *There can be no doubt that, if all the nations fulfill this duty with their whole will and their entire strength, there will be no war between Italy and the League.* The unanimous decision to apply the sanctions in their entirety and full strength is the best way of avoiding the application itself, and the safest way of avoiding war now and in the future.

This is the real meaning of the attitude of the workers.

## 80,000 lost Jobs on Roads in Five Years

Why is labor demanding a shorter work week?

Is it for purely selfish reasons or does there exist a national economic state requiring the shortening of hours of labor and regulation of industry as a step toward a solution of our difficulties?

That there is need for drastic action is shown by the fact that 80,000 railroad employees have lost their jobs in the past five years, with a loss in wages of \$136,000 in 1934 compared with 1929.

Does this mean anything to the thinking people of Canada?

Again, we have 100,000 young people from our schools and colleges entering the ranks of job seekers each year.

What hope are we holding out to them to secure a place in the economic life of Canada?

Are we to dodge the responsibilities which one generation owes to another and sit still while every decent principle in human make-up calls for action and change of methods? A new outlook to provide the necessary opportunity for the youth of Canada is needed.

This is a challenge that cannot be ignored by right-thinking and worthwhile citizens.

We must demand action in solving our national problems.

Consider these facts as to employment

### DAY OF TRAFFIC MONOPOLY GONE

An unexpected and forceful blast at present railroad management came from General T. Q. Ashburn, president and chairman of the Inland Waterways Corporation, in speaking to the Traffic Club of New York on the transportation question.

The days of transportation monopoly are at an end, Gen. Ashburn declared. But rail executives fail to see that "if any form of transportation, under proper competitive conditions, cannot exist and prosper, then it has no more place in our scheme of things than the horse and buggy."

General Ashburn said that Joseph B. Eastman, "the best informed and fairest minded transportation expert in the United States," has shown in his traffic report that of the overall expenses of transportation by different types, the cost of cargo carriers by water and pipe-lines is lowest, that car lot carriage by water and rail ranks next, and that highway transportation is the most costly of all.

In the face of this report, Ashburn asked, how could the railroads maintain their position that there is in this country no room for water carriers.

General Ashburn reported that the Inland Waterways Corporation, government

owned and managed, is entirely self-sustaining, and that for the first seven months of 1935, the cash reserve, due to profits from operation, gained \$750,000 over the figures of last December.

Now we ask if the Canadian people can feel satisfied with the condition they are facing.

Facts, figures and common sense are calling to every man and woman to exert themselves in a way that will promote progressive action in the direction of a national policy toward the elimination of poverty in the midst of plenty.

The responsibility will rest with the new government to bring in a new order suitable to meet the prevailing economic chaos.

The duty of every citizen is to work in unison with them to find a solution for the problems facing the country.

To give employment to more workers, labor is asking for the shorter work day and work week, and this demand is not selfish on its part.

Let every body become conscious of their duty and a solution will be found soon.

owned and managed, is entirely self-sustaining, and that for the first seven months of 1935, the cash reserve, due to profits from operation, gained \$750,000 over the figures of last December.

### SALES TAX HARDEST ON POOR

Mabel L. Walker of the General Welfare Tax League has made a study which shows how the sales tax gouges the poor. A worker with an income of \$1,000 a year pays sales tax on 61 per cent of all that he buys. A man with \$1,000,000 a year spends only one per cent of his income in taxable purchases. The burden of the sales tax, therefore, is 61 times as heavy on the poor as on the super-rich.

The poor must pay, while ways of evasion are open to the rich and well to do. A woman in Cincinnati, wanting a fur coat, goes over the river to Covington, Kentucky, buys it there, and has it sent. That becomes interstate commerce, not subject to the sales tax. Owners of big buildings buy coal by carloads from other states, while the man who must buy coal in half-ton lots, or less, buys at home and pays the tax.

The usual minimum payment is one cent. On a 10 cent article, this is 10 per cent, and on a nickel article, 20 per cent. Twenty-four states now have sales taxes.

## The Future of Trade Unionism

Never before in the history of Canada have our legislators devoted so much of their attention to social and industrial legislation during a similar period as was the case this year at the session of Parliament and the sessions of the various Provincial Legislatures. In large part the new Acts cover ground with which those active in trade union affairs have been familiar for years, but it took the stress of abnormal conditions to focus public attention on the problems of the workers to the point where the legislation was written into the statute books. It cannot be inferred, however, from the breadth or depth of this year's legislation that the essential need of a strong trade union movement in Canada has in any sense diminished; in fact the opposite is the case. Legislation without proper administration is of little benefit in practice, and as the number of Acts bearing on the interests of the worker multiplies, the need for a virile trade union movement increases. Administration must have back of it some understanding of industrial problems, some sympathy with the ends sought to be fully effective, and it is the duty of the organized workers to see that administration is carried out in that spirit. Moreover, the Acts in many instances are admittedly only a beginning so that it will be for the unions to see that the proper superstructures are built on the foundations already laid. — *Canadian Congress Journal.*

## The Birth of A New Era

Throughout alleged civilized nations there is great struggle and determined movements in divergent directions. Each claims it is based on justice and seeks divine aid. Each appeals to patriotism and love of home and country. None grants to the other much more than passive if not hostile recognition.

If this cracking, moving and tremulous condition persists the results may be much like an earthquake. There are no known benefits from earthquakes.

However, the fact that there are so many countries involved in radical change in civil and industrial relations does indicate one very definite fact—the old systems have broken down. A new alignment of forces is made and different if not new policies adopted. Unfortunately, these policies seem to be centered on grab instead of give.

From where we stand it looks like plain grab for Japan to take over such a large slice of China, Mussolini picks out Ethiopia as his "take." Austria fears Germany — or maybe Italy is fearing for Austria. France seems to fear war against her from several sources and Britain fears loss of power and prestige among the many colored races of her dominion.

Where in all this seeming chaos will a new era of civil and industrial relations be born? Which among nations believe that "They that take the sword shall perish by

the sword?" Where under the lash of dictatorship, whether it be Fascist, Nazi, Communist or Imperialist, can truth, justice and reason prevail?

May we be pardoned for predicting that in none of such countries will civilization find a new lease on life. The hates and fears, the selfishness and greed and the glorifying of war or force among nations offers only added ruin to the human family.

In the western hemisphere there seems to be a chance for salvation. The United States of America seems to have learned not to grab any more. The countries of this half of the globe have not been looking at each other with envious eyes.

If the birth of a new era is to occur it will most likely be here. It can not occur if we listen to the outworn and unsuccessful leadership of industrial and financial dictatorship. It is no secret that so-called business men have had a free hand in running the country. It is also no secret that they ran it into the ground.

The restrictions of a national constitution must be removed if progress is to be made. Horse and buggy days are gone. More amendments are needed to pave the way for real government "of the people, by the people, and for the people." — WOODRUFF RANDOLPH, Sec.-Treasurer, *International Typographical Union.*

### TRIBUNE LIBRE

*Le Monde Ouvrier.*  
Cher Monsieur,

La Restauration et la C. C. F. ont fait lamentablement faillite dans la dernière campagne fédérale. Aucun des deux groupes n'a réussi à faire élire un seul candidat à l'Est des Grands Lacs.

Au lendemain de cette élection fédérale, il me fait grandement plaisir d'apprendre que la vieille barge de M. Bennette a coulé à fond surchargée de promesses. Maintenant le pays s'est donné une nouvelle administration qui saura, je l'espère, améliorer au moins sensiblement notre système économique. Je m'étonne toutefois que notre classe ouvrière, imbuë de fanatisme politique, n'a pas su comprendre l'importance d'appuyer nos candidats ouvriers.

Dans la division électorale de Saint-Denis, et tout particulièrement dans Saint-Jacques, notre candidat ouvrier, M. Jean Péron, malgré tout le courage admirable qu'il nous a prouvé, ses efforts n'ont pas été couronnés de succès, sa politique de restauration à base d'un socialisme scientifique collectiviste n'a pas été très bien comprise et estimée à sa juste valeur. Néanmoins M. Jean Péron est le plus fort socialiste que j'ai connu depuis Jean Jaurès, le plus grand socialiste français, fondateur du journal "L'Humanité" de Paris, dont j'ai eu l'honneur d'apprendre de ce métier reconnu quelques leçons de cette grande doctrine socialiste en France.

A tout événement, un changement s'impose, le besoin d'un programme conforme aux intérêts de la masse du peuple se fait sentir avec une urgence toute particulière ici dans cette province de Québec. Ici plus que partout ailleurs les intérêts du peuple ont été sacrifiés. Ceux qui se sont dit les défenseurs de la race canadienne-française, les gardiens de ses traditions, ont laissé dépouiller l'ouvrier et les cultivateurs canadiens-français au bénéfice du capital financier. De telle sorte que les salaires dans la province de Québec sont les plus bas dans le pays. La Commission sur l'Etat des Prix n'a fait que publier officiellement

ce que les ouvriers et ouvrières savaient déjà trop bien, d'après leur triste expérience. Les échelles de secours pour les sans-travail sont également les plus basses et les derniers articles des journaux, à propos du coût excessif des secours, laissent prévoir de nouvelles réductions qui viendront s'ajouter à l'élimination des chômeurs célibataires de la liste des secours, leur renvoi dans les camps de concentration, la colonisation, et tout le reste.

Maintenant, il est bon de noter certains articles du programme libéral, les réformes sociales promises par M. King. Le parti libéral voit dans le chômage le problème le plus important de l'heure au Canada. Le premier ministre entend établir aussi un système d'assurance-chômage conforme aux principes posés dans la Constitution. M. King et son parti se sont encore engagés à prendre les mesures suivantes: Révision de la Constitution; rétablissement du gouvernement responsable, de la liberté individuelle et de la liberté de parole et du droit d'association; supprimer l'article 98; une distribution plus équitable de la richesse en regard des besoins de la population; la justice sociale et un plus grand bien-être pour le peuple, etc., etc.

Bien, monsieur le Rédacteur, ceci sont mes derniers mots sur cette dernière campagne électorale fédérale.

Je me soustris toujours,

Votre humble serviteur,

J.-C. ARCAND, publiciste.

### INDICES INTERESSANTS

L'indice général des prix de détail, des loyers et du coût des services (base 100 en 1926) a fléchi de 79.4 qu'il était en août à 79.3 en septembre. Le sous-indice des prix de détail (vivres, houille, coke, vêtements, articles de ménage, etc.) ressort à 74.3 au lieu de 74.4. Sans les vivres, l'indice est 77.4, soit au même niveau qu'en août.

L'indice de 46 denrées alimentaires est passé de 71.3 à 70.9, la baisse du boeuf, du mouton, du pain, de la farine, des oignons et des pommes de terre faisant plus que contrebalancer le renchérissement du porc.

### LE MONDE OUVRIER The Labor World

Rédigé en collaboration

Le porte-parole des ouvriers organisés de la province de Québec

The Bilingual Mouthpiece of the Province of Quebec Organized Workers



Member of the International Labor Press  
Membre de la Presse Internationale  
Ouvrière d'Amérique

MARCEL FRANCO

Secrétaire de la Rédaction  
Secretary, Editorial Department

### The Canadian Converters Company, Limited

470 LAGAUCHETIERE ST. WEST

MONTREAL

A GREAT CANADIAN INDUSTRY



DOMINION TEXTILE CO.  
LIMITED

### DOMINION BRIDGE CO. Limited

Head Office and Works at  
LACHINE, P. Q.

Branch Works:  
Amherst Ottawa Toronto  
Winnipeg Calgary Vancouver

A lesson from the depression—Be a Civil Servant—Postman, Customs Examiner, Clerk, Stenographer, etc. Free Booklet "How to get a Government Job." M.C.C. Civil Service School, Toronto (10)

du saindoux, des oeufs, du beurre et du thé. L'indice de septembre 1934 était de 78.8.

L'indice du chauffage et de l'éclairage est demeuré stationnaire à 85.4. Depuis le mois de mai les prix du combustible ont été de beaucoup inférieurs au niveau de la période correspondante de 1934; l'indice était de 85.4 en septembre 1935 vis-à-vis de 88.0 le mois correspondant de l'année passée. Les autres indices n'accusent aucun changement.

### LA JOURNEE DE HUIT HEURES POUR LES GARDES-MALADES

M. W.-E. Chenoweth, de Montréal, a été élu président du Conseil des hôpitaux canadiens, à l'issue de la troisième réunion bi-annuelle de ce Conseil, à Ottawa. Il succède au Dr F.-W. Routley, de Toronto, qui fut nommé vice-président honoraire. Le R. P. Georges Verrault, d'Ottawa, fut nommé 1er vice-président. Le Rév. H.-G. Wright, d'Inverness, N.-E., fut élu membre du conseil exécutif.

La Révérende Soeur Audet, de Campbellton, présenta un mémoire sur les études cliniques et théoriques des gardes-malades et la journée de huit heures. "Bien que les gardes-malades ne soient pas incluses dans les nouvelles lois du travail", dit-elle, "on applique de plus en plus, autant pour les étudiantes que pour les graduées, la journée de huit heures. Cela leur permet d'être plus efficaces en leur donnant des loisirs raisonnables pour le repos, l'étude et la récréation. Par ricochet, cette méthode augmente l'emploi parmi le nombre grandissant des gardes-malades."

### UNE ENQUETE

Le Conseil des Métiers et du Travail d'Ottawa a adopté une résolution demandant aux autorités municipales d'obtenir une enquête sur le commerce du charbon dans la capitale. On croit que le charbon se vend beaucoup trop cher à Ottawa. L'association favorise aussi des changements à la loi fédérale des élections, afin que la députation représente mieux la répartition des votes. Le Travail organisé regrette la défaite de M. Humphrey Mitchell, travailleur, dans Hamilton-Est.



Our Leading  
Amusement  
Places

Dans nos  
Théâtres

## PALACE

CECIL B. DeMILLE'S  
The "CRUSADES"  
LORETTA YOUNG  
HENRY WILCOXON  
and a cast of 10,000  
Extra! MAJOR BOWES'  
Amateur Theatre of the Air

## CAPITOL

The voice of  
NINO MARTINI in  
"Here's To Romance"

THIS IS THE LIFE  
starring Jane "Ginger" Withers

## PRINCESS THEATRE

Robert DONAT  
MADELEINE CARROLL in

The 39 Steps

by John Buchan (Lord Tweedsmuir)  
Jack HULBERT in  
"Alias Bulldog Drummond"  
10-1, 25c; 1-6, 35c. — Week Days  
Saturday & Sunday Aft.: 40c; 6-11, 50c.

Faites vos achats de  
MERCERIES et VETEMENTS

FASHION-CRAFT

chez LECHASSEUR, Limitée

974 ouest, rue Sainte-Catherine  
281 est, rue Sainte-Catherine  
375 ouest, rue Saint-Jacques

### J. SYLVIO MATHIEU

SERVICE DE TOILETTE

Tabliers, Jaquettes, Gilets, Nappes, Napkins, Serviettes de barbiers, etc., et tout autre article à l'usage de la toilette.

LINGE DE FAMILLE A LA LIVRE

Buanderie: 1871, rue CARTIER  
Tél.: AMherst 8566

Résidence: 3851, rue Dandurant  
Tél.: CLairval 2230

### The Windsor Hotel

ON DOMINION SQUARE  
MONTREAL

J. ALDERIC RAYMOND  
Vice-Président

Wires and Cables—Telephone Apparatus—Fire Alarm and Police Signalling Systems — Radio Transmitting and Receiving Equipment.

Made in Canada by

Northern Electric  
Company Limited

Plant and General Offices  
MONTREAL, P. Q.

All Imperial products are  
manufactured in Canada  
by Canadian Workmen, at  
our six modern Refineries,  
one of which is located at  
Montreal East.

IMPERIAL OIL LIMITED